Dossier inscription Ecuries des Pyrénées



2022/2023

CONTRAT D'INSCRIPTION POUR UN CAVALIER - 2022 / 2023

ETABLISSEMENT

Dénomination sociale : EQUIPASSION - ECURIE DES PYRENEES

Adresse : 20 chemin du bois de la coste - 64230 - SAUVAGNON Téléphone : Claire: 06-08-58-49-83 / Sarah: 06-85-60-50-94

Mail: ecuriedespyrenees@wanadoo.fr

Date et cachet:

CAVALIER / CAVALIERE

Non	et prénoms : Licence n°	Licence n°		
Adr	souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels mon enfant peut ê exposé dans le cadre de la pratique de l'équitation.			
Télé	phone : / Courriel :			
Dat	e de naissance : / /			
Per	sonne à contacter en cas d'urgence : Nom Téléphone :			
Titu	aire(s) de l'autorité parentale :			
Je s	oussigné(e), atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente du présent contrat.			
	souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels mon enfant			
	Je reconnais avoir pris connaissance et signé les conditions d'assurance responsabilité civile et individuelle offertes par la licence FFE, ainsi que des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires dans le présent contrat, sur la page cavalier de mon enfant depuis le site www.ffe.com et sur www.pezantassure	détaillées		
	Je reconnais avoir parfaitement conscience de la différence d'indemnisation entre les garanties d'assurance offertes dans la licence FFE et les garanties complémentaires payantes proposées. Je fais ainsi le choix suivant			
	Je souscris les garanties d'assurance individuelle accident offertes par la licence FFE.			
	Je souscris une garantie complémentaire payante auprès du cabinet Generali Pezant, directement sur la Page FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.pezantassure.fr .	e Cavalie		
	Je refuse l'assurance individuelle accident offerte par la licence FFE et justifie que mon enfant est assuré dommages corporels ainsi que la responsabilité civile. Nom de l'assureur : Contrat n°	•		
	J'atteste avoir recueilli un avis médical favorable et ne présenter aucune contre-indication à la pratique de l'équi	tation.		
	J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique du club et bénéficie directement auprès du club d'accès, de portabilité et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée.	d'un droi		
	J'accepte l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la pratique de ses activités équestre	s.		
	Je refuse l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la pratique de ses activités équestre	S.		
	J'accepte de ne pas être remboursé(e) en cas d'absence à une plusieurs séances pour lesquelles une place m'était réservé(e) et annulée 24 h à l'avance			
	☐ J'atteste avoir pris connaissance et signé le règlement intérieur du centre équestre, annexé au contrat.	présent		

Date et signature (précédée de la mention lu et approuvé) :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Inscription

L'inscription est valable pour la saison 2022 / 2023 L'inscription correspond à une participation annuelle à l'utilisation et à l'entretien des installations .

2. Tarifs

Les prix des prestations proposées par le club sont affichés dans l'établissement et s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email et/ou par courrier. Le cavalier se verra remettre une facture correspondant à chaque prestation réalisée.

3. Licence FFE et assurances

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales.

Tout licencié ayant renseigné son adresse email peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur www.ffe.com grâce à sa Page Cavalier FFE.

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé dans le présent contrat et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur <a href=

Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

4. Règlement Intérieur

Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur applicable au sein du club et annexé au présent contrat. Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion.

5. Protection des données personnelles

Les Ecuries des Pyrénées dispose d'un fichier informatique recensant des données fournies par les clients qui y ont expressément consentis. Ce fichier a pour finalité la gestion des activités quotidiennes de l'établissement et notamment l'organisation des leçons d'équitation, la vie quotidienne de l'établissement équestre, l'inscription aux stages et compétitions sportives, etc.

Seules les personnes ayant des fonctions de secrétariat et d'encadrement au sein de l'établissement ont accès à ces données dans le cadre de leur mission.

Les données sont conservées 5 ans après la fin de la relation contractuelle. Toute personne ayant fourni des données personnelles dispose directement auprès de l'établissement d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Il peut exercer ses droits par l'envoi d'un simple courriel à l'adresse mail de l'établissement :

6. Droit à l'image

Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant

ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

7. Modalités de remboursement

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, une compétition ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement.

Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée. Elle n'est pas remboursable, sauf dans les cas suivants :

- Cours réservés ou réglés plus de 1 mois à l'avance, remboursables sur présentation d'un certificat médical de contre indication à la pratique de l'équitation. Pour tout autre motif, la demande sera étudiée par le club, qui se réserve le droit de refuser le remboursement.
- Sous réserve des places disponibles et de pouvoir justifier d'un motif médical ou professionnel, le cavalier momentanément empêché de venir à ses cours pourra demander à reporter ceux-ci à une date ultérieure.

Tout cavalier arrivé en retard ne pourra en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou obtenir une réduction. .

Cette fiche doit être consciencieusement remplie et signée

CAVALIER MINEUR						
Nom		Prénom				
Date de naissance	/	E-mail	@			
Adresse						
Tél	Tel. 1	Tel. 2				
	ou des personnes Contact 1 :					
contacter en cas d'ur	gence Tel. 1 :	Tel. 2 :				
	Contact 2 : Tel. 1 :	Tel. 2 :	Qualité :			
	FICHE SANITAIRE	DE LIAISON				
	Fiche sanitaire	Vos	Recommandations			
- Groupe sangu	uinin 🗆 masculin uin : Rhésus :	(Allergie, interdiction traitement en cour	ons, contre-indications médicales, s)			
	remplir à partir du carnet de santé, des ation ou joindre la copie des pages de et de santé).					
Précisez s'il s'agit:						
☐ Diphtérie : date date rappel		Autorisation de bai	ignade : □ oui □ non			
☐ Poliomyélite : date date rappel Ou ☐ DT Polio : date date rappel		Nom et telephone	du médecin traitant (facultatif) :			
	e date rappel	_				
	in date revaccination		······			
☐ Injection de sérun) data					

Nature date	Assurance
Si l'enfant n'est pas vacciné, pourquoi ?	
	Licence FFE :
	☐ Carte Vacances :
L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?	Coordonnées de Generali
☐ Rubéole ☐ Coqueluche ☐ Varicelle ☐ Otites	Cabinet PEZANT:
☐ Angines ☐ Rhumatismes ☐ Rougeole ☐ Oreillons	02 31 06 08 09
Antécédents médicaux et/ou chirurgicaux :	☐ Autre (nom de l'assureur et le n° de police d'assurance) :
Club / Ourse in the	
Club / Organisme F Nom du Club : Ecuries des Pyrenees	•
Adresse : Route D'Arzacq	
Téléphone du Club : 0559337171	
Nom du référant Club : Claire Bapséres	
éléphone du référent Club : 0608584983	
Je, soussigné(e) parent / tuteur légal de l'enfant	
né(e) le/	
 Reconnais avoir rempli la fiche sanitaire de liaison concern; 	nant mon enfant, annexée à la présente autorisation de soin
Déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions gu	énérales d'inscription à l'activité et/ou au(x) séjour(s).
	A, le
	, 10
Signature du représentant légal précédée de la	a mention manuscrite « Lu et approuvé »
CONSENTEMENT A UNE INTER	VENTION CHIRURGICALE
Nous coussignés Monsieur et Modern-	
Nous, soussignés, Monsieur et Madame	
parents / tuteurs légaux de l'enfant mineur né(e) le / /	

- Reconnaissons avoir rempli la fiche sanitaire de liaison concernant notre enfant, annexée à la présente autorisation de soins ;
- Autorisons par avance, en cas de nécessité pour l'état de santé de notre enfant, le service de secours :
 - •à prodiguer tous soins nécessaires en cas d'urgence ,appeler les services de secours (pompiers)
 - à hospitaliser, et/ou à pratiquer tout acte chirurgical, médical et anesthésique.
- Déclarons avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'inscription à l'activité et/ou au(x) séjour(s).

	A, le
Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »	Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »